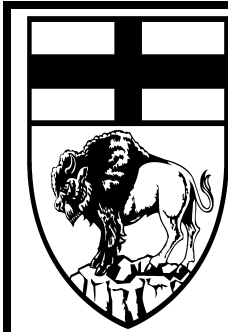


Lundi 31 mai 2010



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 53
ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre WOWCHUK

(N° 33) — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*

M. HAWRANIK

(N° 222) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

M. LAMOUREUX

(N° 233) — *Loi sur l'accès des Manitobains à un médecin de famille/The Family Physicians for All Manitobans Act*

M. SCHULER

(N° 235) — *Loi modifiant la Loi sur les cimetières/The Cemeteries Amendment Act*

PÉTITIONS

M. LAMOUREUX

M. MCFADYEN

M^{me} DRIEDGER

M. DERKACH

M. BRIESE

M. CULLEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

(M. BRIESE)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 7) — *Loi modifiant le Code de la route (suspension de permis de conduire en cas d'infractions se rapportant au trafic de drogues)/The Highway Traffic Amendment Act (Suspending Drivers' Licences of Drug Traffickers)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* BLAIKIE

(N^o 12) — *Loi sur le Fonds du patrimoine mondial Pimachiowin Aki/The Pimachiowin Aki World Heritage Fund Act*

(M. LAMOUREUX — 2 min)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les recours civils contre le crime organisé/The Civil Remedies Against Organized Crime Amendment Act*

(ouvert)

Motion de M. le *ministre* BJORNSON

(N^o 15) — *Loi sur les franchises/The Franchises Act*

(M. BRIESE)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act*

(M^{me} DRIEDGER)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les municipalités (biens abandonnés)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Municipal Amendment Act (Derelict Property)*

M^{me} la ministre WOWCHUK

(N^o 5) — *Loi sur le report des majorations de taxes foncières visant les chalets (modification de la Loi sur l'aide en matière de taxes foncières et d'isolation thermique des résidences)/The Cottage Property Tax Increase Deferral Act (Property Tax and Insulation Assistance Act Amended)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba/The Manitoba Association of School Trustees Amendment Act*

M. le ministre ASHTON

(N^o 8) — *Loi modifiant le Code de la route (précautions que doivent prendre les conducteurs qui s'approchent de dépanneuses ou d'autres véhicules désignés)/The Highway Traffic Amendment Act (Safety Precautions to Be Taken When Approaching Tow Trucks and Other Designated Vehicles)*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*

M. le ministre BJORNSON

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 14) — *Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *premier ministre* SELINGER

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur le Fonds de développement économique local/The Communities Economic Development Fund Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 19) — *Loi sur la protection contre la violence familiale et l'intérêt supérieur des enfants (modification de dispositions législatives concernant le droit de la famille)/The Protection from Domestic Violence and Best Interests of Children Act (Family Law Statutes Amended)*

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 21) — *Loi modifiant le Code de la route (dispositifs d'immobilisation et sacs gonflables)/The Highway Traffic Amendment Act (Immobilizers and Air Bags)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 24) — *Loi sur la reconnaissance des langues autochtones/The Aboriginal Languages Recognition Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la preuve au Manitoba (établissement d'une liste d'organisations criminelles)/The Manitoba Evidence Amendment Act (Scheduling of Criminal Organizations)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances/The Addictions Foundation Amendment Act*

M. le *ministre* BLAIKIE

(N° 27) — *Loi sur le parc provincial du patrimoine d'Upper Fort Garry/The Upper Fort Garry Heritage Provincial Park Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD

(N° 29) — *Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et modifications concernant la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire et la Loi sur l'administration scolaire/The Advanced Education Administration Act and Amendments to The Council on Post-Secondary Education Act and The Education Administration Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 30) — *Loi sur le renforcement des mesures d'exécution relatives aux paiements de pension alimentaire familiale et modifications diverses (modification de diverses dispositions législatives)/The Strengthened Enforcement of Family Support Payments and Miscellaneous Amendments Act (Various Acts Amended)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (commercialisation par abonnement par défaut et amélioration des recours)/The Consumer Protection Amendment Act (Negative Option Marketing and Enhanced Remedies)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur les condominiums (aménagement par phases)/The Condominium Amendment Act (Phased Condominium Development)*

M. le *ministre* SWAN

(N° 36) — *Loi corrective de 2010/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2010*

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES AU COURS D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

M. GOERTZEN

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le ministre de la Justice à mettre en place une politique ministérielle afin d'assurer que la police soit informée chaque fois qu'un délinquant à risque élevé contrevient à une ordonnance de la cour et à faire rapport, chaque trimestre, du nombre de délinquants qui ont agi ainsi alors qu'ils étaient sous la surveillance des services de probation.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. GOERTZEN

(N° 236) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (conseil de police des municipalités de petite taille)/The Police Services Amendment Act (Police Boards for Smaller Municipalities)*

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES AU COURS D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

M^{me} STEFANSON

Que l'Assemblée législative du Manitoba appuie l'idée de ne pas modifier la loi pour protéger le traitement des ministres en raison de l'inobservation des exigences législatives.

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M. DYCK — Protection des intérêts des Manitobains

14. Attendu :

qu'un rapport de 2003 de la Commission des pensions du Manitoba contenait de nombreuses recommandations relatives à la réforme de la *Loi sur les prestations de pension*;

qu'une seule des recommandations présentées dans ce rapport a été mise en œuvre grâce à un projet de loi adopté en 2005;

que le gouvernement provincial a attendu jusqu'en 2010 avant de préparer les règlements visant l'application d'autres dispositions du projet de loi;

que la ministre du Travail a invoqué la complexité de la mise en application du projet de loi pour justifier le délai de cinq ans séparant son adoption de sa mise en œuvre;

que le gouvernement provincial actuel ne tarde pas à faire appliquer des dispositions législatives complexes qui accordent des avantages à son parti ou à ses membres, y compris les modifications apportées à la loi portant sur le budget équilibré en 2008 et en 2009 et celles qui ont récemment été annoncées pour l'année 2010;

qu'au cours des dernières années, le gouvernement provincial a adopté et a mis en œuvre d'autres projets de loi qui ont avantagés son parti, y compris le projet de loi 37 qui a été déposé en 2008 et qui proposait une nouvelle subvention sur les votes indexée à l'inflation;

que le gouvernement a bien pris soin de protéger son propre financement, alors que la Caisse de retraite des enseignants du Manitoba n'est pas indexée à l'inflation, réduisant ainsi la sécurité économique de milliers de Manitobains;

que les Manitobains méritent un gouvernement qui cherche à les servir, plutôt qu'à servir ses propres intérêts,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à manifester le même niveau d'empressement pour l'adoption et la mise en œuvre de dispositions législatives qui protègent les intérêts des retraités et des Manitobains ordinaires que pour celles qui protègent ses propres intérêts.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 2 juin 2010 à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif et, au besoin, le jeudi 3 juin 2010, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 2 juin 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 1 : « Meeting Manitoba's Obligations Under the 1997 Treaty Land Entitlement Framework Agreement ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 18 août 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008 (Volumes 1, 2, 3 et 4);
- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009 (Volumes 1, 2, 3 et 4).

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 22 septembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 2 : « Personal Care Homes Program ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 20 octobre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 3 : « Assessment Services Branch ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 3 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 4 : « Members' Allowances »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 17 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mars 2010.